



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE ZIMBABWE LANCE SA STRATEGIE NATIONALE 2023-2030 POUR PREVENIR ET LUTTER CONTRE LA VIOLENCE FONDEE SUR LE GENRE

Le 17 janvier 2024, Gaborone (Botswana): Le Secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a collaboré avec le ministère de la condition féminine, de la communauté et du développement des petites et moyennes entreprises de la République du Zimbabwe en vue de lancer la stratégie nationale de prévention et de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) pour la période 2023-2030.

La stratégie nationale fournit un cadre d'orientation pour la réponse nationale à la violence fondée sur le genre et définit des domaines prioritaires pour le pays. Elle décrit également des mesures et des stratégies spécifiques pour le gouvernement et l'ensemble de la société dans leurs efforts consentis pour prévenir et lutter contre la VBG en général, et la violence à l'égard des femmes et des filles en particulier. La stratégie reconnaît que la violence fondée sur le genre est un phénomène complexe, omniprésent et multiforme qui recoupe un large éventail de variables sociales et sexospécifiques et qui nécessite à ce titre une réponse multisectorielle et bien coordonnée.

Lors du lancement de la stratégie, le 15 décembre 2023 à Harare (Zimbabwe), la ministre de la condition féminine, de la communauté et des petites et moyennes entreprises, la sénatrice Monica Mutsvangwa, a souligné que le processus d'élaboration de la stratégie était consultatif et comprenait des examens physiques et des réunions de validation avec l'appui du secrétariat de la SADC, du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), dans le cadre de l'initiative Spotlight. La sénatrice Mutsvangwa a déclaré que « le gouvernement a mis en place des cadres juridiques et politiques soutenus par des mécanismes institutionnels qui œuvrent en faveur de la prévention et de la réponse à la violence liée au genre. Des lois telles que la loi sur la violence familiale continuent d'œuvrer pour la protection de toutes les victimes de violence familiale ». Elle a ajouté que « le gouvernement a également activé le mécanisme institutionnel en mettant en place un mécanisme multisectoriel solide de promotion du genre, sous la direction du ministère de la condition féminine et du développement des petites et moyennes entreprises. Des institutions clés telles que la Commission du genre du Zimbabwe, le Conseil de lutte contre la violence familiale et d'autres institutions et structures œuvrant en faveur de l'égalité des sexes sont essentielles et nous nous efforcerons de veiller à ce que ces institutions soient dotées de ressources suffisantes et mises en œuvre de manière à atteindre leur objectif.

Mme Kealeboga Moruti, fonctionnaire principale chargée de la sécurité publique au Secrétariat de la SADC, a souligné l'importance d'une approche multipartite dans la lutte contre la violence fondée sur le genre et a félicité le gouvernement zimbabwéen de s'être doté d'une stratégie globale prévoyant des mesures prioritaires pour lutter contre la violence fondée sur le genre dans les situations d'urgence, les situations humanitaires, les catastrophes et les situations de conflit.

Les domaines prioritaires de la stratégie nationale du Zimbabwe visant à prévenir et à lutter contre la violence fondée sur le genre (2023-2030) sont les suivants :

- (i) La prévention ;
- (ii) La réponse à la violence liée au genre ;
- (iii) Le renforcement des capacités des parties prenantes ;
- (iv) La violence liée au genre dans les situations d'urgence, d'aide humanitaire, de catastrophe et de conflit ;
- (v) La programmation fondée sur des données probantes : l'information sur les données, la gestion des connaissances et le suivi et l'évaluation ;
- (vi) Le renforcement de la coordination et des partenariats aux niveaux national, infranational et communautaire, et
- (vii) La mobilisation des ressources.

Le chef de la coopération à la délégation de l'Union européenne (UE) au Zimbabwe, M. Franck Port, des représentants des ministères et départements gouvernementaux (police, genre, justice), des représentants provinciaux, des organisations de la société civile, du PNUD, du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et de l'ONU-FEMMES ont pris part à la cérémonie de lancement.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez contacter :

Madame Barbara Lopi, responsable de la communication par courriel à :

blopi@sadc.int ou prinfo@sadc.int

.....

SADC en bref

La SADC est une organisation de 16 États membres créée en 1980 sous le nom de Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) et transformée en août 1992 en Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a pour mission de promouvoir la croissance économique et le développement socio-économique durable et équitable par le biais de systèmes efficaces et productifs, du renforcement de la coopération et de l'intégration, de la bonne gouvernance et de la paix et de la sécurité durables, afin que la Région devienne un acteur concurrentiel et efficace dans le concert des relations internationales et de l'économie mondiale. Ses États membres sont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, l'Union des Comores, la République démocratique du Congo (RDC), l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

Publié par le Secrétariat de la SADC le 17 janvier 2024

Gaborone (Botswana)

